

Jun 2018

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
 bac brun	 Recyclage	 bac noir	 Encombrants		1	2
3	4 Conseil municipal (20h) À la salle Léo-Théroux	5 Dîner Age d'or Biblio (14h à 16h et 19h à 20h)	6 Pétanque   	7	8	9
10	11 Prise de sang 450 855-7264 (137, rue Principale)	12 Biblio	13 Pétanque  	14	15	16
17  Bonne fête Papa	18	19 Biblio Échéance 2 ^e versement des taxes municipales	20 Pétanque   	21	22	23
24 Saint-Jean Baptiste	25 Mairie fermée	26 Biblio Début du camp de jour	27 Pétanque  	28	29	30



COMPLICE des initiatives de sa communauté,
Desjardins est fier d'apporter son appui aux
activités de la région.



450 746 7000

Coopérer pour créer l'avenir



REGARDONS ATOUR DE SOI EN CE MOIS DE JUIN

Pour se sentir revivre et surtout apprécier ce véritable musée de la nature qui s'offre à nous, les merveilleux arômes de fleurs printanières embaumant nos maisons, nos jardins et notre environnement, il nous suffit d'apprécier et de remercier toute la chance que nous avons de vivre nos saisons!

Je vous fais profiter de certains passages sur : LE CRI DE LA TERRE par Ghislain Bédard

Environnement sain et justice pour tous

Le mot écologie tire son origine du grec "oikos" «maison» et "logos" «science, connaissance». Traiter d'écologie, c'est donc envisager tout ce qui touche «la maison» qu'est notre Terre. La nature que nous voulons protéger ne concerne pas quelque chose d'extérieur à la société humaine; l'humanité en est une partie intégrante. L'expression : «sauvegarde de la maison commune» est parfois employée. Il ne peut y avoir de considérations sur la protection de l'environnement ni sur la crise écologique que nous traversons sans examiner l'impact de ces bouleversements sur tous les habitants de la planète, en particulier les plus démunis. Ceux-ci sont souvent les premiers à subir les conséquences des pratiques irrespectueuses de l'équilibre de la planète.

Il n'y a pas deux crises séparées, l'une environnementale et l'autre sociale, mais une seule et complexe crise socio-environnementale. Des statistiques tirées du livre Utopies réalistes de Rutger Bregman, donnent froid dans le dos. «Aujourd'hui, les 8% les plus riches gagnent la moitié du revenu mondial global et le 1% le plus riche possède plus de la moitié de toutes les richesses du monde. Le milliard le plus pauvre ne consomme qu'1% des biens consommables de la planète, contre 72% pour le milliard le plus riche». «D'un point de vue international, les habitants du pays d'abondance ne sont pas simplement riches : ils sont salement riches» d'ajouter l'auteur. Il est de notre devoir, en tant que citoyens, de prendre en compte toutes les solutions qui pourraient permettre, ici comme ailleurs, de repousser la pauvreté et les injustices et surtout d'assurer une répartition plus équitable des richesses.

BONNE FÊTE DES PÈRES, PAPAS ET GRANDS-PAPAS!

En ce jour où vous êtes à l'honneur, à vous les gentilles attentions et les petites douceurs...

Merveilleuse journée de célébration de la St-Jean Baptiste!

Nicole Bouchard, pour le comité du journal

*Bonne Fête
Papa ♥*

Municipalité de Yamaska

Mairie

100, rue Guilbault
Yamaska (Québec) J0G 1X0

Téléphone : 450 789-2489
Télécopieur : 450 789-2970
Courriel : yamaska@pierredesaurel.com
Site web : www.yamaska.ca
Facebook : [Municipalité de Yamaska](https://www.facebook.com/Municipalite%20de%20Yamaska)

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h à 12h et 12h30 à 16h30
Vendredi : 8h à 12h

Les membres du Conseil municipal

Mairesse :

Diane De Tonnancourt 450 808-2153
ddetonncourt@pierredesaurel.com 450 789-2897

Conseillère et conseillers :

Danielle Proulx 450 808-3437
danielle_proulx_19@hotmail.com

Yvan Robidoux 450 517-0025
yvanrobidoux@outlook.com

Richard Théroux 450 789-0129
richard.theroux@bell.net

Léo-Paul Desmarais 450 789-2175
dianebeau202@hotmail.com

Martin Joyal 450 880-0386
martinjoyal6969@gmail.com

Alain Crevier 450 789-3427
acreviercpa@gmail.com

Direction générale :

Joscelyne Charbonneau 450 789-2489
yamaska@pierredesaurel.com

Numéros de téléphones

Coordonnateurs des mesures
d'urgence :

Diane De Tonnancourt
450 789-2897
450 808-2153

Urgence – Police – Incendie –
Ambulance :
9-1-1

Sûreté du Québec
appel de service :
310-4141 ou *4141 (cellulaire)

Permis de construction,
rénovation (sur rendez-vous)
450 789-2489

Salle Léo-Théroux
450 789-2007

Bibliothèque municipale
450 789-2007

Centre communautaire
450 789-5353

Presbytère
450 789-2115

S.P.A.D
Sans frais 1 855 472-5700

Caisse Desjardins
Pierre-De Saurel
450 746-7000

École intégrée de Yamaska
450 746-3513

Bureau de poste
450 789-2317

MRC de Pierre-De Saurel
450 743-2703

CLSC du Havre
450 746-4545

Date de tombée

pour la prochaine édition :
20 juin 2018

Prochaine parution :
29 juin 2018

Autobus

Tél.: (450) 789-0757

Bibeau Inc.

**TRANSPORT
SCOLAIRE
& VOYAGES
SPÉCIAUX**



188 Mgr Parenteau,
Yamaska (Québec) J0G 1W0

Jasmin Bibeau
Propriétaire

MARCHÉ RICHELIEU BLANCHETTE & VINCENT

5, Mgr Parenteau,
Yamaska, Québec J0G 1W0
Téléphone et télécopieur
450.789.2404



- Boeuf A-1, charcuterie, fruits & légumes, pain chaud, produits maison
- Café et sandwich
- Service de télécopies et photocopies
- Sac de glace et vers pour la pêche
- Livraison et commandes téléphoniques



SYLVAIN ROCHON

Député de Richelieu
71, de Ramezay, Sorel-Tracy
450 742-3781 - 866 649-8832
sylvainrochon.org



LOUIS PLAMONDON

BÉCANCOUR | NICOLET | SAUREL



Chambre des communes

307, route Marie-Victorin
Sorel-Tracy, Québec J3R 1K6

Tél.: (450) 742-0479
Télec.: (450) 742-1976

www.louisplamondon.com
facebook.com/LouisPlamondonBQ

louis.plamondon@parl.gc.ca



- Excavation
- Sable • Gravier
- Béton recyclé
- Travaux agricoles
- Installation septique

Installateur **BIONEST**
Ecoflo ENVIROSEPTIC

Daniel Forcier : 450 880-2122
Claude Forcier : 450 880-2121

306, Notre-Dame
Saint-François-du-Lac (Québec)
J0G 1M0

Tél. : 450 568-2120
Télec. : 450 568-0139

Courriel : info@equipforcier.ca
www.equipementsforcier.com



R.B.Q. : 1180-7781-24



ARBORICULTEUR ÉLAGUEUR DIPLOMÉ

Abattages dangereux • Élagage
Déboisement • Haubanage
Essouchage • Taille de haies • Plantation

Olivier de la Sablonnière, prop.
Cell.: 450 808-3371
Bureau : 450 789-2135
olivierdelasablonniere@gmail.com

URGENCE 24 HEURES
Assurance responsabilité
servicesdarbresdelasablonniere.com



SAVIEZ-VOUS que lorsque vous composez le **9-1-1**, la centrale d'urgence qui répond à votre appel est située dans la région de Chaudière-Appalaches à Saint-Georges de Beauce plus précisément.

Quand le répartiteur et/ou (trice) prend les informations sur la nature de votre appel, pendant ce temps un autre répartiteur (trice) avise le service d'urgence pour lequel vous faites appel et nous transmet l'information.

Le service d'incendie est composé de 28 pompiers à temps partiel, soit un directeur qui lui est à temps plein, un directeur adjoint, un capitaine, trois lieutenants et 23 pompiers. Pour les identifier, le directeur porte un casque blanc; l'adjoint, le capitaine ainsi que les lieutenants, un casque rouge et habit jaune, les pompiers portent un casque jaune et habit noir.

Tous les pompiers sont formés selon les exigences du Ministère de la Sécurité publique telles que : formation incendie, désincarcération, r.c.r. premiers soins.

Le service répond entre 100 et 120 appels par année.

La provenance des pompiers se répartit comme suit : soit 13 de Pierreville, 11 de Saint-François-du-lac, 2 de Yamaska, 1 de Saint-Pie-de-Guire et 2 d'Odanak.

Les camions sont : 1 auto-pompe, 2 auto-pompes citernes, 1 poste de commandement.

Richard Desmarais, directeur



MRC
Pierre-De Saurel

ÉCOCENTRE

NOUVEL HORAIRE
RESIDUS CONSTRUCTION

Situé au 3125 Joseph-Simard à Sorel-Tracy est ouvert du mercredi au dimanche de 9h30 à 16h30

MATIÈRES ACCEPTÉES :

Résidus de construction, de rénovation et de démolition : bois, gypse, béton, pierre, brique, isolant, terre etc.

Résidus verts : feuilles, gazon et branches.

Résidus domestiques dangereux : peinture, huile, solvants, bouteilles de propane, acides, bases, diluants, etc.

MATIÈRES NON ACCEPTÉES : terre contaminée, armes, explosifs, feux d'artifice.

Le service est offert au secteur résidentiel. Les entrepreneurs ne sont pas acceptés. Une preuve de résidence est demandée



MRC
Pierre-De Saurel
Mohamed Aliouane

Coordonnateur à la gestion des matières résiduelles
50, rue du Fort, Sorel-Tracy (Québec) J3P 7X7
Tél : 450.743.2703, poste 237
Téléco : 450.743.7313
www.mrcpierredesaurel.com

Rapport de la mairesse

Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est avec plaisir que je vous présente aujourd'hui le rapport de la Mairesse sur la situation financière de la municipalité de Yamaska pour l'année 2017.



À la suite de l'adoption de la loi 122 lors de la séance du 15 juin 2017 par l'Assemblée nationale, présentée par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), l'obligation qui était faite à la mairesse de faire rapport sur la situation financière de la municipalité au cours d'une séance du conseil au moins quatre semaines avant que le budget soit adopté, a été abolie. En contrepartie, la mairesse a l'obligation de faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier, du rapport du vérificateur général et du rapport du vérificateur externe lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin.

Vous trouverez ainsi, dans les prochaines pages de ce rapport, de l'information sur la gestion de la Municipalité par votre Conseil municipal ainsi que par les employés municipaux. Je tiens d'ailleurs à les remercier pour les efforts déployés lors de cette première année de regroupement. Je voudrais aussi remercier les anciens élus municipaux pour leur implication au sein du Conseil municipal.

ÉTATS FINANCIERS

Je traiterai donc des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur externe ainsi que du programme triennal d'immobilisations. Il sera aussi question des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice actuel, des orientations générales et des projets d'infrastructure à venir. Préparés sous la responsabilité du vérificateur externe la firme FBL S.E.N.C.R.L. comptables professionnels agréés, les états financiers vérifiés de l'année se terminant le 31 décembre 2017, ont été déposés au Conseil municipal du 5 mars 2018. En voici les faits saillants :

ANNÉE 2017 (selon les états financiers)

ETAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS-EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

	Budget 2017	Réalisations 2017
Revenus		
Revenus de taxes	1 960 752 \$	1 997 107 \$
Paiement tenant lieu de taxes	10 000 \$	11 877 \$
Transferts	330 564 \$	693 096 \$
Services rendus	59 761 \$	66 826 \$
Imposition de droits	44 500 \$	48 175 \$
Amendes et pénalités	3 500 \$	5 596 \$
Intérêts	10 113 \$	30 199 \$
Autres revenus	3 800 \$	86 778 \$
TOTAL DES REVENUS	2 422 990 \$	2 939 654 \$
Charges		
Administration générale	516 925 \$	495 442 \$
Sécurité publique	266 187 \$	263 750 \$
Transport	407 695 \$	584 896 \$
Hygiène du milieu	422 720 \$	656 495 \$
Santé & bien-être	7 000 \$	7 242 \$
Aménagement et urbanisme	29 970 \$	32 586 \$
Loisirs et culture	136 170 \$	108 377 \$
Frais de financement	104 361 \$	94 025 \$
TOTAL DES CHARGES	1 891 028 \$	2 242 813 \$

Excédent (déficit) de l'exercice	531 962 \$	696 841 \$
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice		
Solde déjà établi		12 198 469 \$
Redressement aux exercices antérieurs		186 677 \$
Solde redressé		12 385 146 \$
Excédent (déficit) accumulé		
à la fin de l'exercice		13 081 987 \$

ANNÉE 2017 (selon les états financiers)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES - EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES - EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

	Budget 2017	Réalisations 2017
Excédent (déficit) de l'exercice	526 159 \$	696 841 \$
Moins : revenus d'investissement	(199 125 \$)	(617 877 \$)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	327 034 \$	78 964 \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
Amortissement		585 705 \$
Propriétés destinées à la revente		
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux		
Financement	(278 600 \$)	(208 626 \$)
Affectations	(48 434 \$)	(69 610 \$)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales		386 433 \$

PROGRAMME DE MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

AIDE FINANCIÈRE

**DERNIER MOIS
POUR PROFITER DE
L'AIDE FINANCIÈRE!**

Marche à suivre :

1. Constater que l'installation actuelle est non conforme ou inexistante;
2. Contacter un ingénieur ou un technologue afin d'obtenir une étude de caractérisation;
3. Demander une soumission à un entrepreneur afin de réaliser les travaux demandés;
4. Présenter au bureau municipal **l'étude de caractérisation** et la **soumission de l'entrepreneur** pour l'obtention du permis;
5. Compléter une demande d'aide financière sur le formulaire prévu (annexe A);
6. Demande acceptée par résolution du conseil municipal;
7. Les établissements commerciaux ou industriels ainsi que les résidences ayant un débit quotidien de 3 240 litres et plus (6 chambres à coucher) sont non admissibles.

Réalisation des travaux :

8. Lorsque la demande est acceptée par le conseil municipal, vous pouvez réaliser vos travaux.

Demande de remboursement :

9. Une fois les travaux terminés, vous devez apporter les factures adressées au nom du propriétaire et l'adresse où sont effectués les travaux ainsi que le certificat de conformité.

L'aide financière consentie est limitée au coût réel des travaux, y incluant les services professionnels et les frais d'administration fixes de 200\$.

Le versement de l'aide financière s'effectue dans un délai maximum de soixante (60) jours après que le propriétaire aura remis les documents requis. Si les dépenses ont déjà été payées par le ou les propriétaires, le chèque est émis au nom du ou des propriétaires. Si les dépenses n'ont pas été payées par le ou les propriétaires, un chèque est délivré conjointement au nom du ou des propriétaires et de l'entrepreneur ayant effectué les travaux.

Veillez noter qu'au moment du financement permanent de l'aide financière consentie et des frais d'emprunt temporaire, les frais d'administration fixes de 200\$ pour l'ouverture du dossier peuvent être ajoutés à l'emprunt et seront répartis annuellement sur votre compte de taxes pour une durée de 15 ans. De plus, des frais d'administration annuels de 25\$ seront facturés.

Le programme d'aide financière se **TERMINE LE 1^{er} JUILLET 2018**. Après cette date, nous effectuerons le financement permanent. Les remboursements débiteront donc à compter de 2019, et ce, pour 15 ans. Pour de plus amples informations, veuillez communiquer au 450 789-2489.

POUR BIEN COMPRENDRE LE DANGER D'INCENDIE

Le danger d'incendie renseigne sur la facilité d'allumage du combustible de même que sur la difficulté à contrôler un éventuel incendie. L'ajout d'une cinquième classe (très élevé) permet à la SOPFEU de diffuser des données plus précises lorsque le danger d'incendie s'accroît et de mieux informer la population.

BAS

Incendie de faible intensité à propagation limitée.

Il s'agit du bon moment pour effectuer vos brûlages, si cela est permis par votre municipalité.

MODÉRÉ

Incendie de surface se propageant de façon modérée, qui se contrôle généralement bien.

Faites des feux de petite dimension sur le sol minéral.

ÉLEVÉ

Incendie de surface d'intensité modérée à vigoureuse, avec allumage intermittent des cimes, qui pose des défis de contrôle lors du combat terrestre.

Avant d'allumer, vérifiez la force des vents. Ne faites pas de brûlages.

TRÈS ÉLEVÉ

Incendie de forte intensité avec allumage partiel ou complet des cimes. Les conditions au front de l'incendie sont au-delà de la capacité des équipes terrestres.

Faites des feux seulement dans des installations munies d'un pare-étincelles.

EXTRÊME

Incendie de cimes de forte intensité, qui se propage à grande vitesse et peut devenir incontrôlable.



Évitez de faire des feux.



ASTUCE DE PRO

Pour être informé en tout temps de la situation en forêt, téléchargez l'application mobile de la SOPFEU.

Grâce à la géolocalisation, vous connaîtrez le danger d'incendie pour le secteur exact où vous vous trouvez.



Disponible pour iOS et Android

AVANT DE VOUS RENDRE EN FORÊT, CONSULTEZ LE DANGER D'INCENDIE



- ▷ sur nos panneaux d'inflammabilité officiels,
- ▷ sur notre site Internet,
- ▷ sur notre application mobile,
- ▷ ou en vous abonnant à notre envoi quotidien par courriel.

LES ÉTAPES ESSENTIELLES POUR UN FEU DE CAMP RÉUSSI:

1 Préparez votre feu dans un endroit dégagé et à l'abri du vent

2 Surveillez constamment votre feu

3 Éteignez en l'arrosant deux fois plutôt qu'une



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

La firme comptable FBL S.E.N.C.R.L a effectué l'audit des états financiers consolidés de la municipalité de Yamaska et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2017, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. L'auditeur mentionne que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Yamaska et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

MODIFICATION DE MÉTHODES COMPTABLES

Au cours de l'exercice, la municipalité a modifié sa méthode de constatation des revenus en provenance du MAMOT passant de la méthode recommandée par le MAMOT à celle recommandée par le Vérificateur général du Québec (VGQ).

Selon la recommandation de notre firme comptable FBL S.E.N.C.R.L., la Municipalité a procédé au redressement du rapport financier afin de présenter nos subventions à recevoir du gouvernement du Québec à titre d'actif. Ce redressement nous permettra d'avoir une représentation plus près de la réalité au niveau de notre situation financière.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION : 2017

Tel que stipulé dans le programme triennal d'immobilisations de l'année 2017, plusieurs projets avaient été identifiés.

Voici un aperçu des réalisations accomplies et/ou en voie de réalisation dans les divers secteurs de la municipalité.

INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

- Rues Saint-Michel et Salvas; (*programme TECQ*)
- Rénovation du Centre communautaire (Programme Nouveaux horizons)
- Restauration du Calvaire; (*pacte rural et Conseil du patrimoine religieux du Québec*)
- Acquisition d'un radar pédagogique

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- Réalisation de la conformité des installations septiques. (*programme TECQ*)
- Continuité du Programme d'aide financière pour les installations septiques

AQUEDUC ET ÉGOUTS

- Entretien des bornes d'incendie
- Acquisition de compteurs intelligents

VOIRIE

- Remplacement de quatre ponceaux; (*PAARRM*)
- Travaux de revêtement bitumineux de la chaussée
- Acquisition d'un tracteur

LOISIRS

- Mise à niveau du terrain de baseball

ORIENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET 2018

- Poursuivre la gestion rigoureuse des dépenses afin d'obtenir des services de qualité qui répondent aux besoins de nos citoyens;
- Continuer les différentes interventions d'entretien pour maintenir les bâtiments municipaux en bon état;
- Poursuivre l'amélioration de nos infrastructures municipales;
- L'embellissement et l'entretien de nos parcs.

CONTRATS

À la suite de l'adoption de la Loi 122, depuis le 1^{er} janvier 2018 l'Article 955 du Code municipal a été abrogé.

Je trouve important d'informer les citoyens des contrats octroyés par la Municipalité. Donc, j'ai décidé de déposer au conseil municipal la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ et comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de l'année 2017 avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2018-2019-2020

Le conseil municipal continuera à travailler sur les projets déjà débutés soit, l'agrandissement du pavillon Notre-Dame de l'école intégrée d'Yamaska, la mise aux normes des installations septiques, la stabilisation de la berge du rang de la Pointe-du-Nord-Est, les projets de construction d'un garage municipal et d'un chalet des loisirs, à l'asphaltage du stationnement de la Bibliothèque et du garage, à l'entretien et au remplacement de modules de jeux dans les parcs ainsi qu'à l'entretien de toutes nos infrastructures municipales.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

À la suite de l'adoption de la Loi 122, depuis le 1^{er} janvier 2018 la Loi sur le traitement des élus municipaux a été modifiée.

DISPOSITIONS TRANSITOIRES

Le Règlement sur la rémunération en vigueur le 1^{er} janvier 2018: continue de s'appliquer jusqu'à ce qu'il soit modifié ou remplacé.

En l'absence d'un tel règlement : la rémunération des élus est celle applicable pour l'exercice financier 2017 (non indexé) et ce, jusqu'à l'adoption d'un règlement fixant leur rémunération.

Pour l'année 2017 :

La rémunération du maire et à la mairesse est de 9 694,88 \$ et son allocation de dépenses est de 4 847,44 \$; la rémunération de conseiller est de 3 231,96 \$ et l'allocation de dépenses est de 1 615,98 \$.

La rémunération versée au maire et à la mairesse par la MRC de Pierre-De Saurel est de 5 848 \$ plus une allocation de dépenses de 2 924 \$.

CONCLUSION

Je tiens à remercier les membres du Conseil et les employés municipaux pour leur implication et le travail accompli tout au cours de l'année. Merci également à tous les bénévoles qui contribuent au dynamisme de notre belle municipalité!

Diane De Tonnancourt, Mairesse



Pair

Une présence rassurante !

Le programme PAIR maintenant offert dans toute la MRC de Pierre-De Saurel.

PAIR est un service **gratuit** de prévention et de sécurité à domicile.

« Un appel quotidien procure un sentiment de sécurité! »

Inscription ou information:
450 780-5600, poste 5200 | mrcpierredesaurel.com
Bureaux de la MRC ou municipaux



NOUVEAU SERVICE DE POPOTE ROULANTE EN MILIEU RURAL

Information : 450 785-2874 | carrefourarcenciel@videotron.ca

Un service de livraison de repas chauds et congelés.

Repas chaud : 8 \$ (soupe et dessert inclus)

Repas congelé : 5 \$



SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF RURAL DISPONIBLE DANS VOTRE MUNICIPALITÉ



AVEC STACR, SE DÉPLACER N'EST PLUS UN PROBLÈME DE MOBILITÉ!

Transport du lundi au samedi, de 7 h à 23 h 30 et le dimanche et les jours fériés, de 9 h à 23 h 30
Tarifs de 3 à 6 \$ par déplacement, selon la destination (plus de 25 points de chute sur le territoire de la MRC)
Réservation obligatoire la veille du départ avant midi



WWW.MRCPIERREDESAUREL.COM/TRANSPORTMRC

Pour plus d'information : 450 746-7827
sans frais : 1 855 751-7827

RAMPES DE MISE À L'EAU



Deux rampes de mise à l'eau sont offertes aux plaisanciers sur le territoire de la municipalité, soit à côté du pont Camille-Parenteau ou au rang de la Pointe-du-Nord-Est. Une vignette **de stationnement valide est obligatoire du 1^{er} juin au 1^{er} octobre inclusivement** afin d'utiliser le stationnement avec ou sans remorque d'une de ces rampes de mise à l'eau.

Le coût de la vignette est de **20 \$** pour les résidents de la municipalité et de **150 \$** pour les non-résidents et est disponible seulement au bureau municipal, situé au 100, rue Guilbault. Le certificat d'immatriculation de la remorque et une preuve de résidence sont exigés lors de l'acquisition de la vignette. De plus, un billet de stationnement journalier au coût de **20\$ par jour** est disponible au **Marché Richelieu situé au 5, Mgr Parenteau**.

Nous comptons sur votre collaboration afin de stationner votre automobile et remorque aux endroits prévus à cette fin.

TERRAIN DE TENNIS

Un terrain de tennis est aménagé au parc Léo-Théroux. Afin d'y avoir accès, vous pouvez vous procurer une clé moyennant un dépôt obligatoire de **15 \$ pour un résident et de 25 \$ pour un non-résident** en vous présentant au bureau municipal. La clé est non transférable; elle doit demeurer en la possession du détenteur.



Quelques heures par mois peuvent faire la différence!

Au Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu, 3 heures par mois de votre temps peuvent faire toute la différence dans la vie de quelqu'un. Depuis plus de 35 ans, l'organisme favorise l'intégration sociale de personnes présentant une déficience intellectuelle, un trouble de santé mentale ou un trouble du spectre de l'autisme en créant un lien d'entraide avec un citoyen bénévole. Les jumelages sont personnalisés, réalisés en tenant compte des intérêts et des disponibilités de chacun.

Pas besoin d'être un expert en intervention psychosociale pour être parrain ou marraine civique. Et s'impliquer au PCVR s'est du donnant donnant!

Pour plus d'informations :

(450) 464-5325 ou 1-877-464-7287 (sans frais)

Courriel : info@pcvr.ca Site web : www.pcvr.ca

Isabelle Goulet

Agente de liaison

Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu

(450) 464-5325





Assemblée générale annuelle

Le mercredi, 16 mai 2018, s'est tenue l'assemblée générale annuelle des membres de l'Afeas Yamaska.

Nous vous présentons la liste des membres du conseil d'administration pour l'année 2018-2019 :

- Mme Lucille Brouillard, administratrice;
- Mme Diane Cournoyer, administratrice;
- Mme Cécile Veillette, secrétaire;
- Mme Monique Proulx, vice-présidente et trésorière;
- Mme Diane Bibeau, présidente.

Des remerciements sincères à des femmes collaboratrices

Mesdames Lucie Roy et Louise Proulx ont agi à titre de présidente et secrétaire d'élections. Mesdames Gisèle Plante, Sylvie Hébert, Guylaine Lacouture, Jocelyne Lapiere et Sylvie Arpin ont apporté leur aide à l'accueil tandis que madame Francine Thérout a grandement collaboré au service du repas. Merci à vous toutes pour votre précieuse contribution!

Invitation à toutes les femmes

Notre association repose fièrement sur un socle de valeurs fondamentales communes et toujours d'actualité, comme la bienveillance, le respect entre les femmes et les hommes et la détermination.

La campagne d'adhésion est en cours, 30\$ /année soit 0,08\$/jour. Soyons solidaires! N'hésitons plus! Conservons cette fierté Afeas! Osons parler haut et fort de notre Association! Continuons à clamer longue vie à l'Afeas de Yamaska! Vous avez toutes les raisons d'adhérer ou de continuer, le succès de l'Afeas repose sur la participation de ses membres. Pour info : Diane 450 789-2175

Bienvenue aux trois nouvelles membres

Mesdames Marie-Andrée Deslandes, Pierrette Dupont et Judith Garon ont rejoint les rangs de la grande famille Afeas de Yamaska. C'est avec bonheur et enthousiasme que nous vous accueillons!

Soirée-reconnaissance

Près de soixante-dix participants en ont profité. À la suite du repas bien apprécié et cuisiné par le Buffet Yamaska, le duo en chansons avec Nadia au piano et Benoît à la guitare ont bien agrémenté la soirée, avec un répertoire de chansons si bien choisi! De plus, une trentaine de cadeaux ont été offerts par tirage à nos membres et conjoints et ça, avec la générosité de nos marchands locaux et commanditaires. On peut dire Bravo, l'activité a été un réel succès!!!

Votre habituel soutien, nous l'apprécions

- Buffet Yamaska;
- Caisse Desjardins;
- Érablière Durocher;
- Les jardins du Paysan;
- Les serres « Au jardin de Laura »;
- Les tisserandes de l'Afeas Yamaska;
- Marché Richelieu Blanchette et Vincent;
- Monique Arel, produits Avon;
- Quincaillerie Yamaska;
- Restaurant, Le Maska;
- Bo Look, coiffure;
- Salon Jackie, coiffure.

Un merci reconnaissant est pour vous!

L'artisanat de plus en plus à la mode

Vous avez le goût d'explorer un nouveau talent? Les tisserandes de l'Afeas Yamaska confectionnent des merveilles. Bravo à ces femmes de défis! Pour info : Diane 450 789-2175

Le bingo-Afeas, c'est votre soirée le jeudi 23 août 2018

C'est un rendez-vous à la salle Léo-Thérout dès 17h. Nous vous invitons à réserver cette date et comptons sur votre présence et vous disons merci pour votre intérêt!



Mes salutations,

Diane Bibeau
Présidente

Un sincère merci!

Merci 

J'ai été et très ému et touché pour la fête amicale que vous m'avez faite pour mon anniversaire de naissance le 2 mai dernier. Ce qui monte de mon cœur, ce sont ces mots d'un poète ancien, Rutebeuf (1230-1285) :

Que sont mes amis devenus. Que j'avais de si près tenus. Et tant aimés. Ils ont été trop clairsemés. Je crois le vent les a ôtés.

Ces mots du poète ancien me sont venus à l'esprit durant cette fête que vous m'avez faite; des visages aimés d'ici et d'ailleurs me sont venus à l'esprit et pris conscience que tout ce qui demeure ce sont tous ces liens d'amitiés que nous tissons au cours de nos vies ; alors souhaitons-nous que ces amitiés subsistent au-delà du temps, là où l'œil voit avec le cœur.

Merci pour votre amitié! Je vous aime!

Lionel, prêtre-curé.

Intentions de messe

L'équipe du secrétariat veut aviser la communauté chrétienne qu'il reste très peu d'intentions de messe en avance ; les personnes désireuses d'offrir des intentions de messe peuvent communiquer au secrétariat de la Paroisse – 450 789-2115. Merci.

Trente-six jeunes venant des trois communautés chrétiennes de la paroisse Saint-Michel (Saint-Gérard-Majella, Saint-David, Yamaska) et de paroisses avoisinantes vont vivre le sacrement de la confirmation, samedi 9 juin à l'église de Yamaska.

Un merci sincère aux catéchètes, Mmes Lise Daigneault, Véronique Salvas, Line Desrosiers, Martine Farly qui ont accompagné les jeunes dans leur préparation au sacrement de confirmation. Merci également à Jacques Crépeau, Alexandra Leduc, Colombe Thérooux, Solange Bérard, Monique Proulx qui viennent donner un coup de main pour une activité ou service.

P.S. La messe de 16h30 est remplacée par une célébration de confirmation.

Le grand ménage de l'église de Yamaska, grâce à Mme Nicole Thérooux et son équipe

Depuis sept ans, Mme Nicole Thérooux et son équipe de bénévoles assurent le grand ménage printanier de l'église de Yamaska. Ce printemps 2018 n'a pas échappé au grand ménage ce mercredi 16 mai. C'était beau, propre et ça sentait bon dans l'église le dimanche qui a suivi la grande corvée de ménage. Aux noms des paroissiennes et paroissiens de Yamaska, un merci sincère à Mme Nicole et à toute son équipe de bénévoles pour le grand ménage qui encore été fait cette année.

Lionel, prêtre-curé

DES MERCI SINCÈRES!

Si la fête intime de M. le curé Lionel, célébrée le 29 avril, à l'occasion de ses 80 ans, a été un succès, c'est grâce à vous tous, amis et connaissances. Mentionnons, avec gratitude et reconnaissance, la grande générosité de **M. Jasmin Bibeau** qui a assumé les coûts du repas. Un merci bien spécial s'ajoute à tous les bénévoles de cet événement!

Colombe Thérooux, responsable



La maladie de Lyme est bien présente en Montérégie

En Montérégie, plus de cent personnes ont contracté la maladie de Lyme en 2017. C'est une maladie à prendre au sérieux car, si elle n'est pas traitée rapidement, elle peut donner des problèmes au niveau du système nerveux, des articulations ou du cœur. La bactérie responsable de la maladie est transmise par la piqûre d'une tique infectée. Des populations de tiques sont maintenant bien établies dans la région. Le risque de se faire piquer est plus élevé entre les mois de juin et d'août, mais il faut rester vigilant du printemps à l'automne.

Ces tiques se trouvent principalement dans les forêts, les boisés et les hautes herbes. Les adultes et les enfants faisant des activités de plein air dans les boisés ou les herbes hautes risquent davantage d'être exposés aux tiques. La randonnée à pied ou à vélo, le jardinage à proximité d'un boisé, la coupe et le ramassage de bois, le camping, la pêche ou la chasse sont des exemples d'activités à risque. Certains travailleurs ayant des tâches extérieures (voirie, moniteurs de camps d'été) peuvent aussi être plus exposés.

Afin de profiter pleinement des bienfaits de l'activité physique à l'extérieur, de simples moyens de prévention vous protégeront des piqûres de tiques, dans les endroits où elles sont présentes :

- ➔ Porter des pantalons longs, des souliers fermés et des bas, et appliquer un chasse-moustique contenant du DEET ou de l'icaridine en suivant les instructions indiquées sur l'étiquette du produit;
- ➔ Prendre une douche dès le retour à la maison;
- ➔ Inspecter sa peau à la recherche de tiques et les retirer le plus rapidement possible. Le risque de transmission de la maladie est très faible si la tique est retirée en moins de 24 heures;
- ➔ Appeler Info-santé au 8-1-1 si vous avez été piqué par une tique. Une consultation médicale pourrait être recommandée afin d'évaluer si un antibiotique serait approprié pour prévenir la maladie;
- ➔ Consulter un médecin si vous présentez des symptômes (rougeur sur la peau mesurant au moins 5 cm, fièvre, maux de tête, fatigue) dans les 30 jours suivant une piqûre de tique. Les antibiotiques sont efficaces pour traiter la maladie;
- ➔ Éviter que les tiques s'installent près de votre domicile en tondant la pelouse régulièrement, en ramassant les feuilles et les débris, et en créant une bande de paillis ou de gravier entre les aires d'activités et de jeux et les zones boisées.

Pour plus d'information, consultez www.maladiedeLymeMonteregie.com.

Source : Direction de santé publique de la Montérégie, mai 2018

Les serres Au jardin de Laura
138, rang Sainte-Catherine (route 122)
450 789-3004

Nouveauté cette année!

Semences pour votre jardin (biologique)!

Nos plants sont toujours écologiques!

*Les exceptionnelles nous en
offrent plein la vue!*

*Toujours beaucoup de joie et une équipe prête
à vous aider!*

Bienvenue à tous!

Michel et Laura



La pétanque pour tous!

Venez vous amuser en jouant à la pétanque, au parc J.-B.-St-Germain, à partir du mercredi 23 mai dès 18 h 30. Les équipes formées sur place, avec ou sans expérience, tous sont acceptés, il s'agit de pointer le plus juste possible...Si la température n'est pas favorable, l'activité est reportée au mercredi suivant.

Pour plus de renseignements,
Léo-Paul au 450 789-2175.

Julien Page
Propriétaire

- Élevage de lapins
- Culture d'asperges
- Vente à la ferme

C. 450-517-3676
T. 450-789-2778
julienpage@sympatico.ca

199, rang Bord de l'Eau
Yamaska, Qc J0G 1W0

FERME
Bonjour Page



Venez chercher vos asperges fraîches
chaque jour directement à la ferme.
Faites vos réserves avant la fin de la saison.
Disponible jusqu'à la fin juin!

RÉCUPÉRATION DES PILES, CARTOUCHES D'ENCRE ET TÉLÉPHONES CELLULAIRES

Soucieuse de protéger l'environnement, la
Municipalité invite les citoyens à récupérer les
**pires, cartouches d'encre et téléphones
cellulaires.**

Venez les déposer au bureau municipal durant
les heures d'ouverture.

Échéance

**2^e versement de taxes municipales
19 juin 2018**

**3^e versement de taxes municipales
17 septembre 2018**

Important

Veillez prendre note que le bureau
municipal fermera le **25 juin** pour la
Saint-Jean-Baptiste ainsi que le **2 juillet**
pour la Fête du Canada!

Organismes (suite)

Bibliothèque

ROMANS ADULTES

La jeune fille et la nuit, de Guillaume Musso
Les chemins de la liberté - Tome 2 - L'Ultime Voyage, de Jean Mohsen Fahmy
Autoportrait de Paris avec chat, de Dany Laferrière
Victor Lessard - Je me souviens, de Martin Michaud
Hélène - Yamaska, d'Anne Boyer
Julie - Yamaska, d'Anne Boyer
Réjanne - Yamaska, d'Anne Boyer
Neuf contes, de Margaret Atwood
La symphonie du hasard - Livre 1, de Douglas Kennedy
La femme qui ne vieillissait pas, de Grégoire Delacourt
Le cas Fitzgerald, de John Grisham
Là où la vie t'emmène, d'Alban Gallée

ALBUMS JEUNESSE

OMG! Tome 1 - « Écris-moi si tu peux! », de Catherine Bourgault
BFF - Tome 6 – De la poudre aux yeux, de Geneviève Guilbault et Marilou Addison
Fanny Cloutier ou l'année où j'ai failli rater mon adolescence, de Stéphanie Lapointe

ALBUMS ENFANTS

Les mini maniacs - Tome 1 - Ça pue le bonheur, de Tristan Demers
Je suis un dompteur, de Bénédicte Carboneill et Marie-Pierre Emorine
Je suis une fée, de Bénédicte Carboneill et Marie-Pierre Emorine

BONNE LECTURE !

Jocelyne Lapierre, bénévole

Nos heures d'ouverture sont les mardis de 14h00 à 16h00 et de 19h00 à 20h00.

Lors de votre visite, vous pouvez remplir un coupon pour le tirage d'un bon d'achat de \$25.00 chez Renaud Bray.

Organismes (suite)

Âge d'or

Le 1^{er} mai dernier se tenait l'assemblée générale annuelle de notre club et nous avons eu le plaisir d'accueillir un nouveau membre, M. Bertrand Picard.

Voici la composition du C.A.

- Mme Nicole Benoit, présidente;
- M. Roger Thérout, vice-président;
- Mme Nancy Morinville, trésorière;
- Mme Francine Laplante, secrétaire;
- Administrateurs : Mme Cécile Pépin, Mme Micheline Bibeau, M. Michel Benoit et M. Bertrand Picard. Félicitation aux élus!



Aux jeux des aînées, organisés par la FADOQ Richelieu-Yamaska, l'équipe de M. Gérard Capistran a remporté la médaille d'argent et aussi l'équipe composée de Mme Pierrette Arel, Mme Micheline Bibeau, M. Arthur Caya et M. Clément Arel a remporté quant à eux, la médaille de bronze au tournoi de grosses quilles le 3 mai dernier. Bravo et félicitations à tous!

Nous soulignons la fête des Pères par un dîner au poulet qui se tiendra le mardi, 5 juin à la salle Léo-Thérout suivi d'un après-midi de danse avec la musique de M. Yvon Daunais. Il est essentiel de confirmer votre présence. Pour info : Nicole 450 789-2211 ou Roger au 450 789-2203. Le coût des billets est de 10\$ pour les membres et de 12 \$ pour les non-membres. Bienvenue à tous!



Bonnes vacances! Bel été! Merci!

Nicole Benoit, présidente

Organismes (suite)

Comité des loisirs

Le comité des Loisirs de Yamaska invite gratuitement toute la population, petits et grands, à la

FÊTE ESTIVALE

dans le cadre de la fête des voisins.



Samedi 9 juin 2018, de 11 h à 15 h,
au parc Léo-Théroux au 45, rue Cardin

* En cas de pluie, l'évènement est annulé. *

Invitez vos voisins à venir des nôtres!

«Rapprochez-vous de vos voisins pour développer un esprit de voisinage encore plus chaleureux et sympathiques!»

«Débutez les évènements de l'été par la fête estivale, moment pour se rassembler, échanger et fêter entre voisins et familles!»

Au programme!

11 h 30 à 13 h: Dîner hot-dog

11 h à 15 h: Activités pour tous les âges

*Mur d'escalade *Labyrinthe *Mini-golf

*Jeu de Washer, de bolaball et de pétanque

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

VENDREDI 1^{er} JUIN 2018 !

** À noter que l'évènement aura lieu seulement si nous avons un minimum de 20 inscriptions. **

Afin d'avoir les quantités suffisantes pour le dîner, vous devez simplement donner votre nom à Vickie Larouche au 450 881-3101 ou au vlarouche@pierredeasarel.

À ne pas manquer ! CAMP DE JOUR ÉTÉ 2018 !



Cette année, au camp de jour, le méli-mélo des thématiques sera au rendez-vous!

Un camp de jour ancré dans les thématiques avec du plaisir assuré et des découvertes fabuleuses.

NOUVEAUTÉS



- ✚ Camp de jour offert sur 8 semaines au lieu de 7 semaines ;
- ✚ 4 sorties extérieures au lieu de 3 sorties ;
- ✚ Sorties piscine maintenant le jeudi en après-midi. En cas de pluie, ce sera reporté au vendredi après-midi ;

INFORMATION



Le début du camp de jour est le mardi 26 juin 2018 et se termine le vendredi 17 août 2018 ; vendredi, de 9 h à 17 h Le service de garde sera ouvert du lundi au vendredi, de 7 h à 9 h et de 17 h à 17 h 30.

Coffre à jouets communautaire Parc Léo-Guilbault

On y retrouve des jeux pour les petits, mais également pour les grands. Vous pouvez vous procurer la clé du coffre à jouets, gratuitement, au bureau municipal. Les jeux doivent rester au parc Léo-Guilbault et la clé doit être rapportée au bureau avant les heures de fermeture. Un formulaire de prêt doit être rempli et un dépôt de 20 \$ est exigé pour les personnes qui désirent garder la clé lorsque le bureau municipal est fermé. Le dépôt sera remis avec la remise de la clé et la vérification des jeux après utilisation.

Du plaisir pour tous!

AVIS À TOUS LES PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX DE COMPAGNIE...



Selon le règlement RY-27-2007-01, chaque propriétaire de chien est tenu de se procurer une médaille pour son animal auprès de la SPAD. Vous pouvez les rejoindre au numéro suivant: 1 855 472-5700 (**MAXIMUM DE 2 CHIENS ACCEPTÉS PAR ADRESSE CIVIQUE**). Voici un extrait du règlement que vous retrouvez sur le site Web de la municipalité.

ARTICLE 10

Nul ne peut garder un chien vivant habituellement à l'intérieur des limites de la municipalité, à moins d'avoir obtenu au préalable une licence conformément aux dispositions du présent règlement.

ARTICLE 20

Le chien doit porter cette licence en tout temps.



ARTICLE 23

Un chien qui ne porte pas la licence prévue au présent règlement peut être capturé par le contrôleur.

**LA PROPRETÉ À
YAMASKA,
L'AFFAIRE DE TOUS!**



au 82, rue Principale (coin du pont)

Lundi au vendredi de 15 h à 22 h

Samedi et dimanche de 13 h à 22 h

Votre bar laitier à Yamaska!



NOUVEAU!

Notre kiosque à la ferme ouvert



7 jours/7

De 8h à 20h

Ou jusqu'au coucher du soleil

Légumes frais cultivés sur place

Dès le 20 juin

Suivez-nous sur Facebook!



91, rang Petit Chenal

Yamaska

450 789-2689